

FLASH INFO SUD AERIEN (Avril 2015 –N°4)

LE GACHIS

SUD AERIEN et L'UNSA vous ont donné une opportunité de réagir, mais c'est à vous et vous seuls, qu'il appartenait de fédérer à ce mouvement pour tenter l'amorce d'un changement, d'un retour possible à de vrais valeurs.

Nous remercions très chaleureusement les PNC qui ont participé à cette grève légitime, jusqu'à utiliser pour certains leur unique CPX à 24 Heures, faute de moyens financiers.

Deux syndicats (Ugict/Snpnc) s'affichant jusqu'à présent contre les accords ont permis de faire le jeu de la Direction en cassant le mouvement de grève.

Une Direction "aux anges", déjà bien avantagée par la Loi Diard, a trouvé des alliés occasionnels auxquels elle ne s'attendait pas.

Tout cela, apparemment, pour une convention qui, même dénoncée par l'Unsa à une validité de 15 mois, et qui n'existera plus d'ici là avec les négociations d'une convention commune Hop qui commence ce mois-ci.

Ce que tout syndicat ne pouvait ignorer.

Ce n'était qu'un conflit entre Personne, sacrifiant l'intérêt des salariés. Un beau gâchis.

SUD AERIEN a toujours suivi la même ligne de conduite et s'alliera avec toute organisation syndicale qui œuvrera pour la défense des salariés.

C'est le rôle principal d'un syndicat.

Le but était de redonner du pouvoir d'achat aux PNC **MAINTENANT** car c'est un besoin **VITAL IMMEDIAT** pour bon nombre d'entre nous.

Une prime de 5000€ était demandée, échelonnée sur 10 mois pour rattrapage des pertes de l'année 2014, de manière à effacer nos dettes contractées pour survivre.

Une rehausse du mini garanti de 25% avec la possibilité d'aller jusqu'à 68 UHV que nous ne ferons quasiment jamais, associé à un maintien des effectifs, sauf à accepter des départs exclusivement sur la base du volontariat et correctement monnayée.

Les 68 UHV seront dans la nouvelle convention Hop car existantes chez Airlinair et Régional.

C'était 25% de plus de salaire assuré **13** mois sur 12 quelque soit le nombre d'heures effectuées.

Même si la Direction essayait de nous rentabiliser à 68 H, elle ne pourrait pas le faire plus de 6 mois par an entre les Congés Payés, les aléas d'exploitation internes et externes, les arrêts maladies, etc.

C'est une assurance d'un montant de salaire garanti chaque mois, **une stabilité de rémunération** qui comptera également pour notre retraite CRPN.

C'est aussi une source de stress et de fatigue en moins, on ne court plus après les heures Sup lorsque l'on a un salaire décent et c'est justement ce que la Direction ne veut pas.

Elle ne veut pas de stabilité, elle veut du personnel corvéable, prêt à voler sur tous les JD et pourquoi pas sur les repos. Effort que beaucoup feront pour maintenir un niveau de vie qui ne sera qu'éphémère.

SUD AERIEN ne vous blâme pas, la Direction a tout fait pour nous mettre dans une situation de précarité qui annihile toute possibilité de grève durable.

Allons-nous retenter l'expérience avec à nouveau 24 H le mois prochain ?

Nous déciderons de ce futur immédiat avec les autres organisations syndicales en espérant ramener à la raison certaines d'entre elles.

Mais vous avez aussi un rôle à jouer en interpellant vos syndicats sur les choix qu'ils ont fait et ce que vous souhaitez pour votre avenir.

Le prochain Flash Info **SUD AERIEN** traitera des risques Psychos sociaux au travail notamment à Brit'air suite à l'intervention des médecins du travail de Lyon et Morlaix relayés par le CHSCT.

Bons vols à toutes et à tous.

Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN

Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN

SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION

SUD AERIEN, un syndicat qui ose.